



BANQUE POPULAIRE  
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE



<p><b><u>Titre de la thèse</u></b></p> <p>Valeurs coopératives et RSE. Le cas du secteur bancaire.</p>
<p><b><u>Direction de la thèse</u></b></p> <p>Pierre Labardin et Thierry Poulain-Rehm</p>
<p><b><u>Sujet de thèse</u></b></p> <p><i>La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique (BPACA) soutient la Fondation la Rochelle Université pour la création d'une chaire de recherche « Valeurs coopératives et RSE ». Dans ce cadre, La Rochelle Université propose un contrat doctoral de 3 ans qui vise à interroger les spécificités des modèles coopératifs dans le domaine bancaire, et ses liens avec la RSE.</i></p> <p>Au XIXe siècle, à côté des grandes banques commerciales qui se constituent, se créent des banques coopératives. Leurs noms sont aujourd'hui bien connus (BNP-Paribas ou Société Générale pour les unes, Groupe BPCE, Crédit Mutuel, Crédit Agricole pour les autres) et ces deux modèles ont perduré en se recomposant. Les banques coopératives ont fondé leur identité et leur spécificité sur leur volonté de ne pas rechercher le profit pour les actionnaires, mais au contraire au profit des sociétaires et d'un territoire. Cette co-existence de modèle n'est pas propre à la France et on le retrouve dans de nombreux pays européens et au Canada.</p> <p>La thèse vise à interroger la réalité de cette différence en interrogeant de façon comparative les pratiques des banques commerciales et coopératives sur la répartition du profit et les pratiques RSE, en les reliant, notamment, à la composition des conseils d'administration et à leur évolution dans le temps. Une approche quantitative et/ou prosopographique pourra être envisagée.</p> <p>Il est envisagé de constituer un corpus historique de banques françaises et internationales de 1945 à nos jours en fonction de la disponibilité des données. En construisant un tel corpus, la recherche doctorale a pour objectif d'analyser les différences entre banques commerciales et banques coopératives et de comprendre les singularités de ces dernières.</p> <p>La thèse s'inscrit dans le champ des sciences de gestion et du management avec une spécialisation en comptabilité et gouvernance. Le futur doctorant disposera d'une expertise dans ces champs, mais un profil pluridisciplinaire, présentant également une appétence pour l'interdisciplinarité, sera apprécié. Une formation à et par la recherche (master à orientation recherche, DU recherche) constituera un atout supplémentaire.</p>
<p>Durée de thèse : 3 ans</p> <p>Rémunération : contrat doctoral de droit public (<a href="https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-financement-doctoral-46472">https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-financement-doctoral-46472</a>)</p> <p>Ecole doctorale de La Rochelle Université (EUCLIDE)</p>
<p>Date limite de candidature : 7 juin 2024</p> <p>Information supplémentaire et candidature : <a href="mailto:pierre.labardin@univ-lr.fr">pierre.labardin@univ-lr.fr</a> et <a href="mailto:thierry.poulain-rehm@univ-lr.fr">thierry.poulain-rehm@univ-lr.fr</a>.</p>